DISTRIBUTION D'ASSURANCES

Comprendre la directive sur la distribution d'assurances

La directive sur la distribution d'assurances a réorganisé les obligations de tous les acteurs de la distribution. Ce module pose le cadre : qui est concerné, quelles obligations s'appliquent à quel moment de la relation, et ce que cela change dans le quotidien d'un distributeur.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
3 h · 0,5 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ	PRÉREQUIS
Toute personne prenant directement part à la	Aucun.
EFFECTIF	
Individuel ou 2 à 10	

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer l'origine, le champ et les objectifs du cadre DDA.
- Identifier les acteurs soumis aux obligations de distribution.
- Recenser les obligations applicables à chaque étape de la relation client.
- Repérer les conséquences pratiques sur ses propres pratiques professionnelles.

03 Programme détaillé

M1 Le cadre et ses acteurs · 1 h 30

- Qui est concerné et par quoi.
- Origine, objectifs et architecture du cadre applicable à la distribution.
- Notion de distribution et personnes prenant directement part à la distribution.
- Statuts de distributeurs, immatriculation et conditions d'exercice.
- Atelier : Qualifier huit situations au regard du champ de la distribution.

M2 Les obligations en pratique · 1 h 30

- Ce que cela change au quotidien.
- Obligations tout au long du parcours : avant, pendant et après la vente.
- Exigences de compétence et obligation annuelle de formation.
- Conséquences d'un manquement : sanctions et responsabilité.
- Atelier : Cartographier les obligations applicables à sa propre fonction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
- Apports courts, ateliers et mises en situation.
- Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
- Fiches-outils, modèles et plan d'action.
- Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
- Analyse du besoin et recueil des attentes.
- Évaluation continue pendant les ateliers.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
- Émargement des participants
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Le dispositif permet de justifier le contenu, la durée, les dates, les participants et les résultats du suivi au titre de l'obligation annuelle de formation DDA.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr